



SUR

LA NOUVELLE CHAIRE

DE

L'ÉGLISE PRIMATIALE.

Avant la grande révolution qui fut si fatale au culte et aux monuments religieux, l'église primatiale n'avait pas de chaire permanente. Il s'en trouvait une mobile que l'on transportait du palais archiépiscopal dans la basilique, chaque fois qu'il devait y avoir sermon sous les majestueuses et austères voûtes du temple. La chaire paroissiale se voyait dans l'église de Sainte-Croix qui touchait à Saint-Jean et à la vénérable basilique de Saint Etienne dont il ne reste pas même un débris. Les nouveaux besoins du culte dans une église qui, par suite de la suppression de ses nobles sœurs, a dû réunir les conditions de paroisse à la dignité métropolitaine, forcèrent le conseil de fabrique, à la réapparition des cérémonies catholiques,